

N - La Pilière (commune de Nanteuil) - étude complémentaire

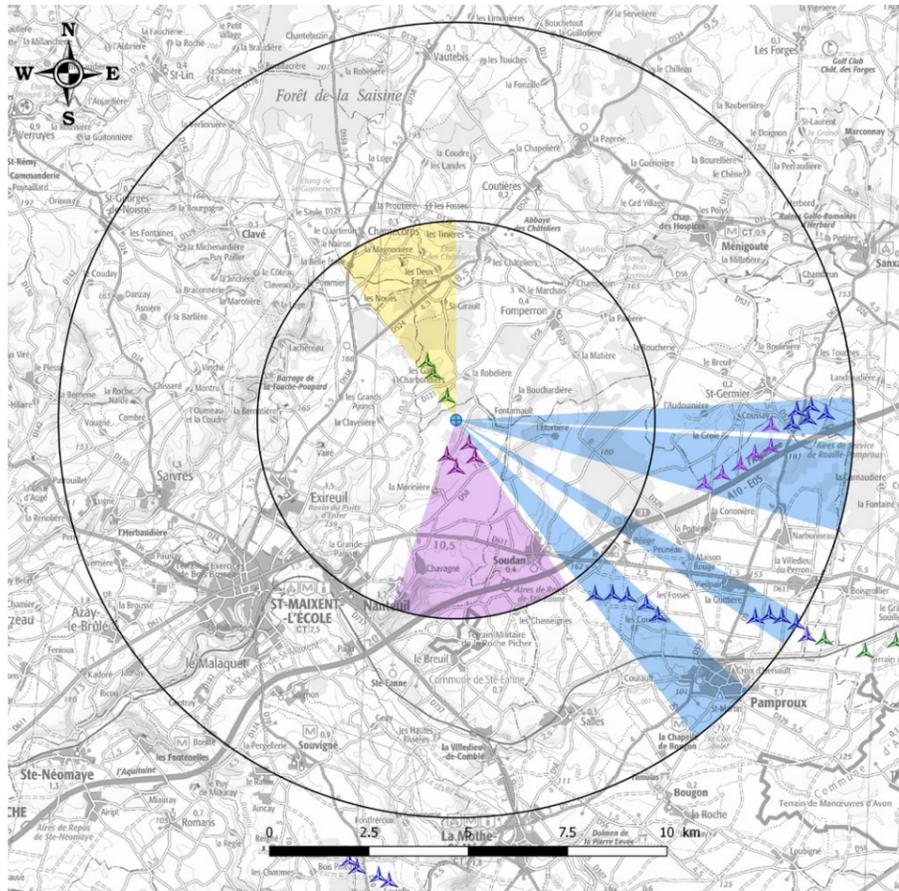
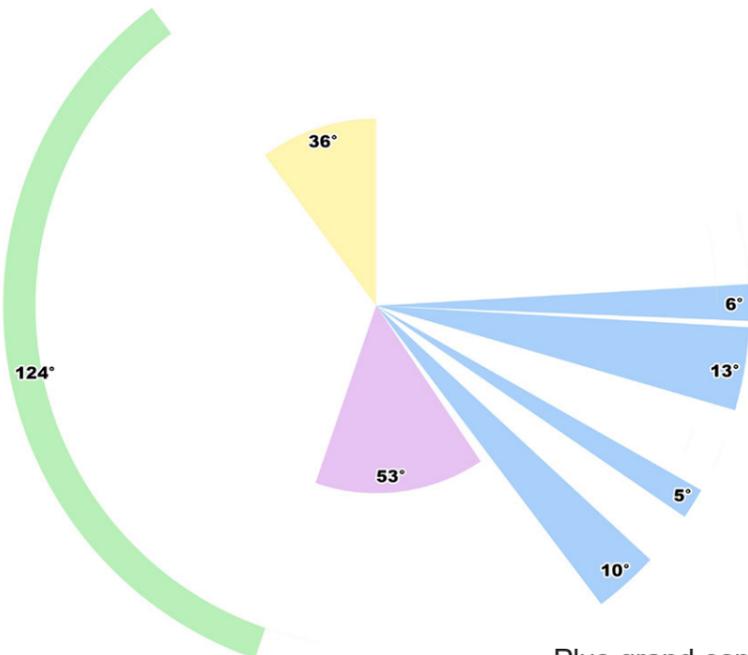


Fig. 204 : Carte d'occupation de l'horizon de la Pilière à 5 et 10km

Angle d'occupation de l'horizon
 $123^\circ > 120^\circ$



Plus grand espace
 de respiration = 124°

Fig. 207 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de la Pilière

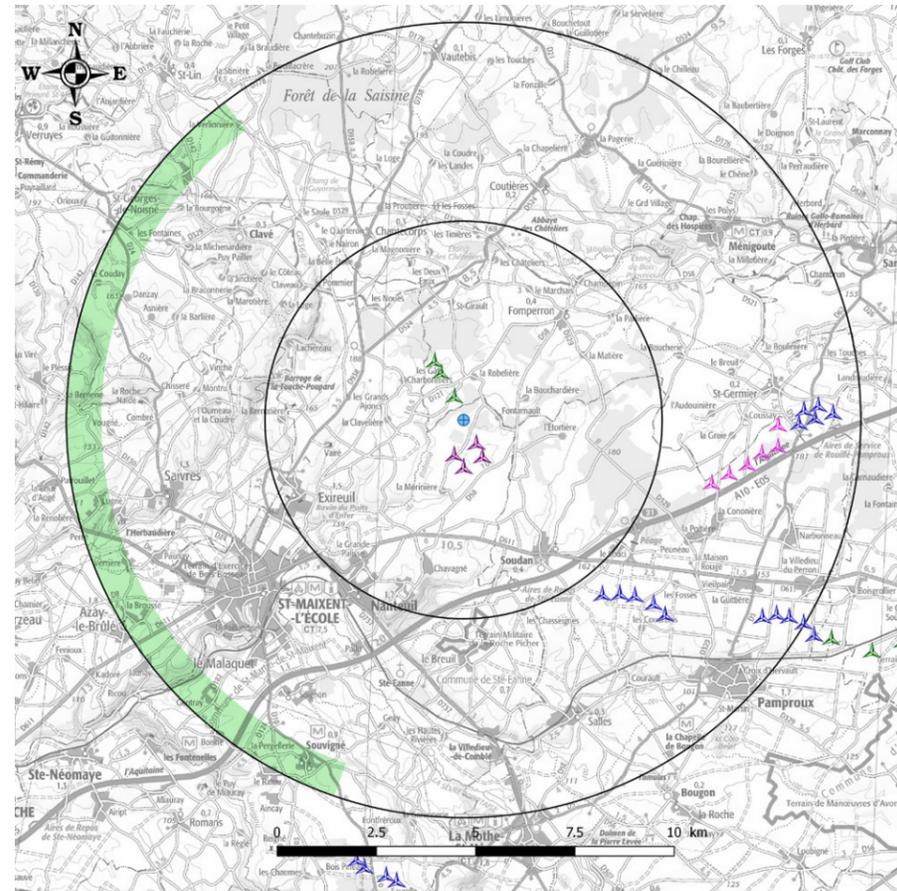


Fig. 205 : Carte des angles de respiration visuelle de la Pilière 10km

Six parcs sont situés à moins de 10km du centre de la Pilière. Le parc de Nanteuil, situé à plus de 650 mètres du hameau, amplifie l'angle occupé sur l'horizon de 53° .

Ainsi l'angle d'occupation de l'horizon, avec le parc de Nanteuil, est de 123° soit légèrement supérieur à 120° .

→ **L'indice d'occupation est supérieur au seuil d'alerte.**

Avec 27 éoliennes présentes sur le territoire l'indice de densité sur les horizons s'élève à $27/123^\circ = 0,22 > 0,10$.

→ **L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.**

L'espace de respiration qui est le plus grand angle sans éoliennes s'élève à 124° soit inférieur à 160° , essentiellement tourné vers l'Ouest. Il est toutefois supérieur à deux fois la vision humaine (60°)
 → **L'espace de respiration est donc insuffisant.**

Il existe donc un **risque de saturation visuelle**, car aucun des trois critères n'est satisfaisant. Ce résultat s'explique en grande partie par la disséminations des parcs, qui réduit la plus grande respiration.

Bien que la contribution du futur parc soit importante, l'angle occupé reste à peine supérieur à la valeur seuil, et l'espace de respiration reste important, malgré l'hypothèse maximisante.

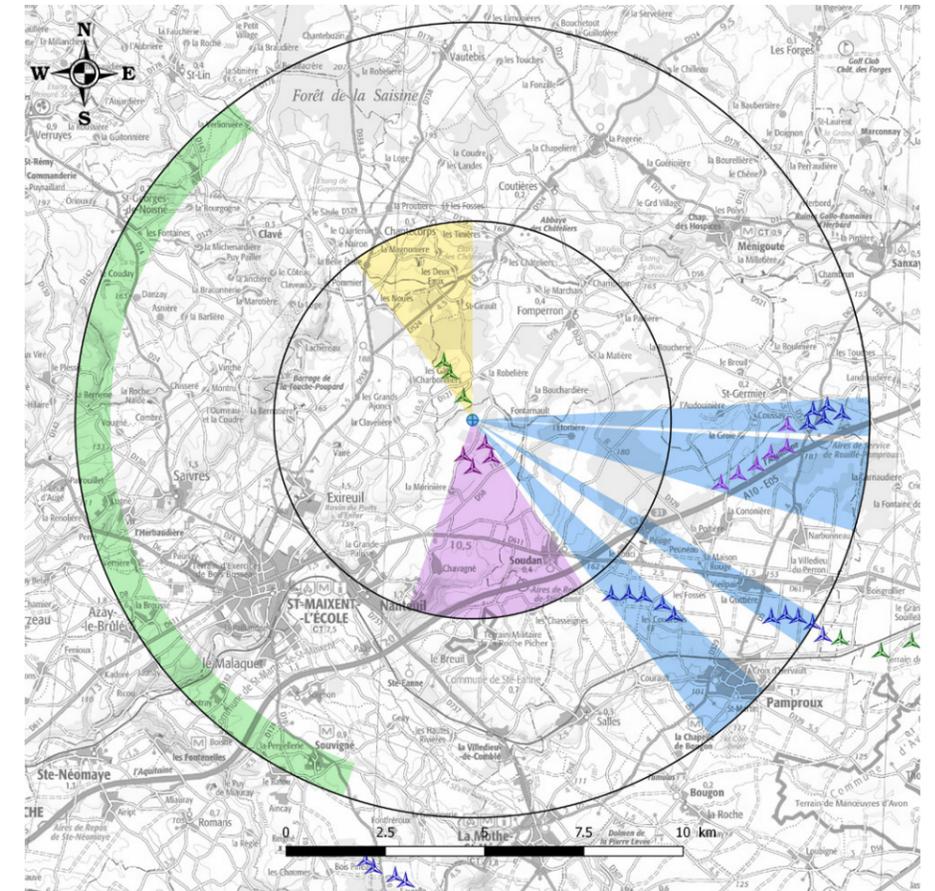


Fig. 206 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de la Pilière à 10km

Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	36°	89°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés uniquement par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà interceptés par un parc à moins de 5km sont indiqués entre parenthèses)	$34^\circ (+ 0^\circ \text{ interceptés})$	$34^\circ (+ 0^\circ \text{ interceptés})$
Indice d'occupation des horizons ($<120^\circ$)	70°	123°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 10km	23	27
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) ($<0,1$)	0,33	0,22
Espace de respiration (plus grand angle sans éolienne) $>160^\circ$	180°	124°
Saturation visuelle?	Pas de risque de saturation	Risque de saturation

O - La Poupelière (commune de Nanteuil) - étude complémentaire

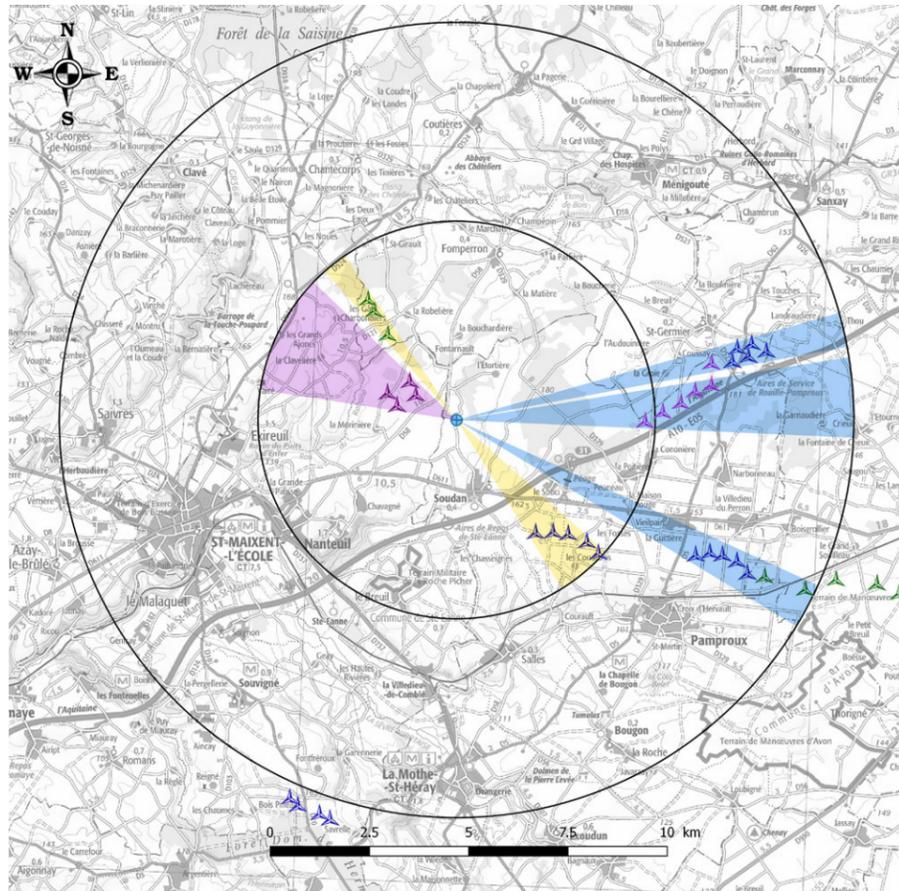


Fig. 208 : Carte d'occupation de l'horizon de la Poupelière à 5 et 10km

Angle d'occupation de l'horizon
 $83^\circ < 120^\circ$

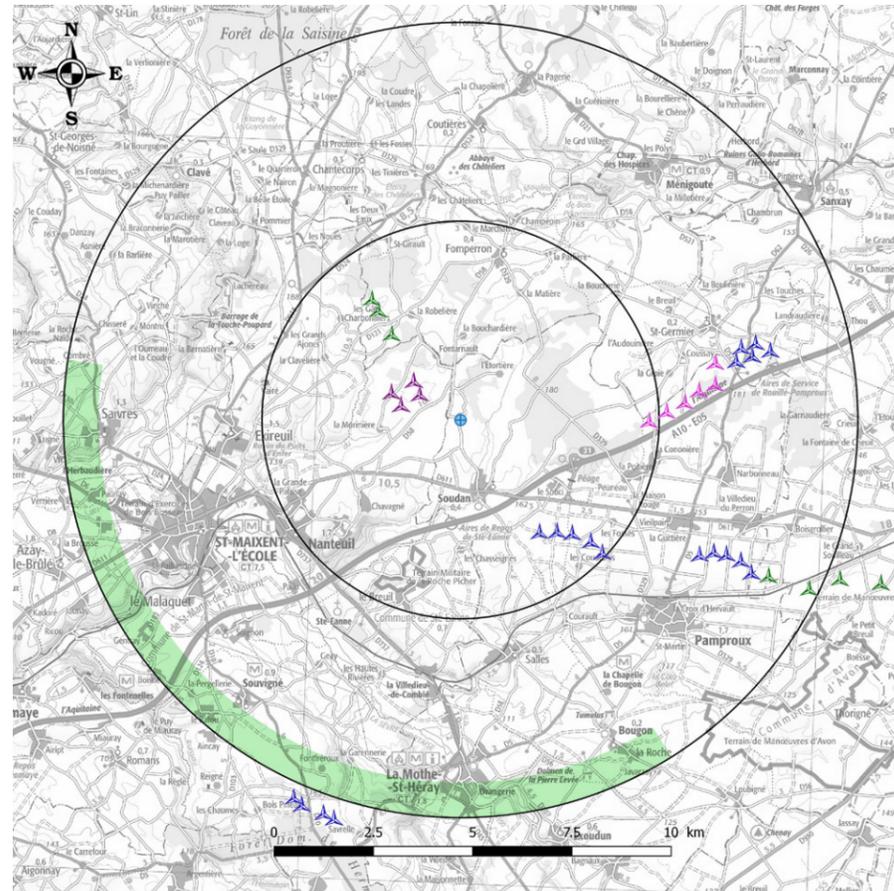


Fig. 209 : Carte des angles de respiration visuelle de la Poupelière à 10km

Sept parcs sont situés à moins de 10km du centre de la Poupelière. Le parc de Nanteuil, situé à 1,2 kilomètres du centre-bourg, amplifie l'angle occupé sur l'horizon de 35° .

Ainsi l'angle d'occupation de l'horizon, avec le parc de Nanteuil, est de 83° soit bien inférieur à 120° .

→ **L'indice d'occupation est inférieur au seuil d'alerte.**

Avec 15 éoliennes présentes sur le territoire l'indice de densité sur les horizons s'élève à $30/83^\circ = 0,36 > 0,10$.

→ **L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.**

L'espace de respiration qui est le plus grand angle sans éoliennes s'élève à 131° soit inférieur à 160° , tourné vers le Sud-Ouest. Il est toutefois supérieur à deux fois la vision humaine (60°)

→ **L'espace de respiration est donc insuffisant.**

Il existe donc un **risque de saturation visuelle**, car 2 des trois critères ne sont pas satisfaisant. Ce résultat s'explique en grande partie par la disséminations des parcs, qui réduit la plus grande respiration malgré le faible angle occupé. À noter toutefois que **le futur parc ne contribue relativement peu à ce risque** : s'il augmente l'indice d'occupation de l'horizon, celui-ci reste bien inférieur à la valeur seuil. La respiration reste large et est accompagné d'une respiration secondaire de plus de 100° .

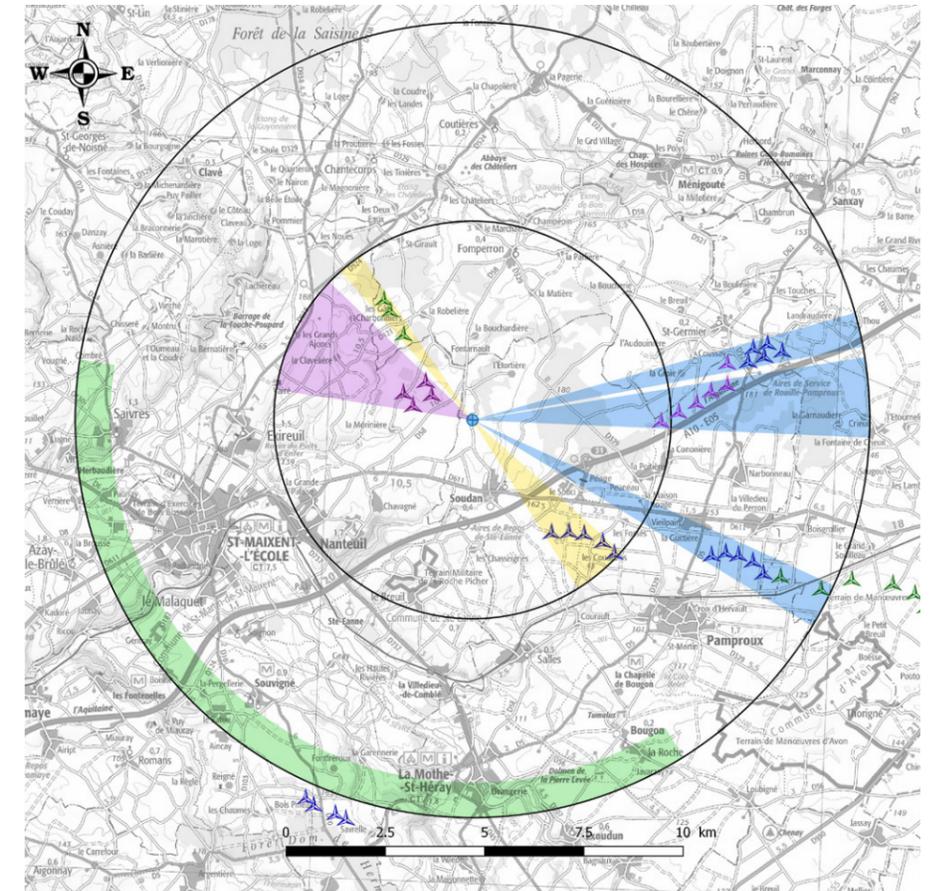
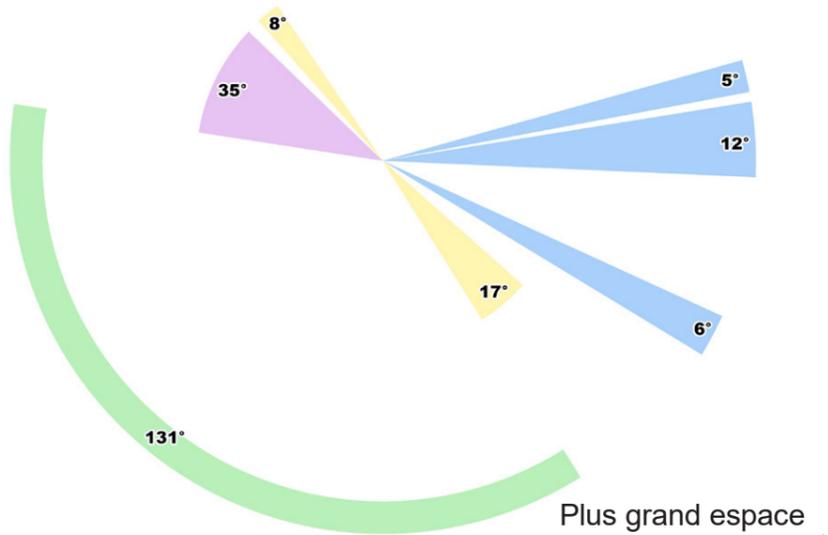


Fig. 210 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de la Poupelière à 10km



Plus grand espace de respiration = 131°

Fig. 211 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de la Poupelière

Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	25°	60°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés uniquement par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà interceptés par un parc à moins de 5km sont indiqués entre parenthèses)	$23^\circ(+ 0^\circ$ interceptés)	$23^\circ(+ 0^\circ$ interceptés)
Indice d'occupation des horizons ($<120^\circ$)	48°	83°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 10km	26	30
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) ($<0,1$)	0,54	0,36
Espace de respiration (plus grand angle sans éolienne) $>160^\circ$	170°	131°
Saturation visuelle?	Pas de risque de saturation	Risque de saturation

P - L'Etortière (commune de Nanteuil) - étude complémentaire

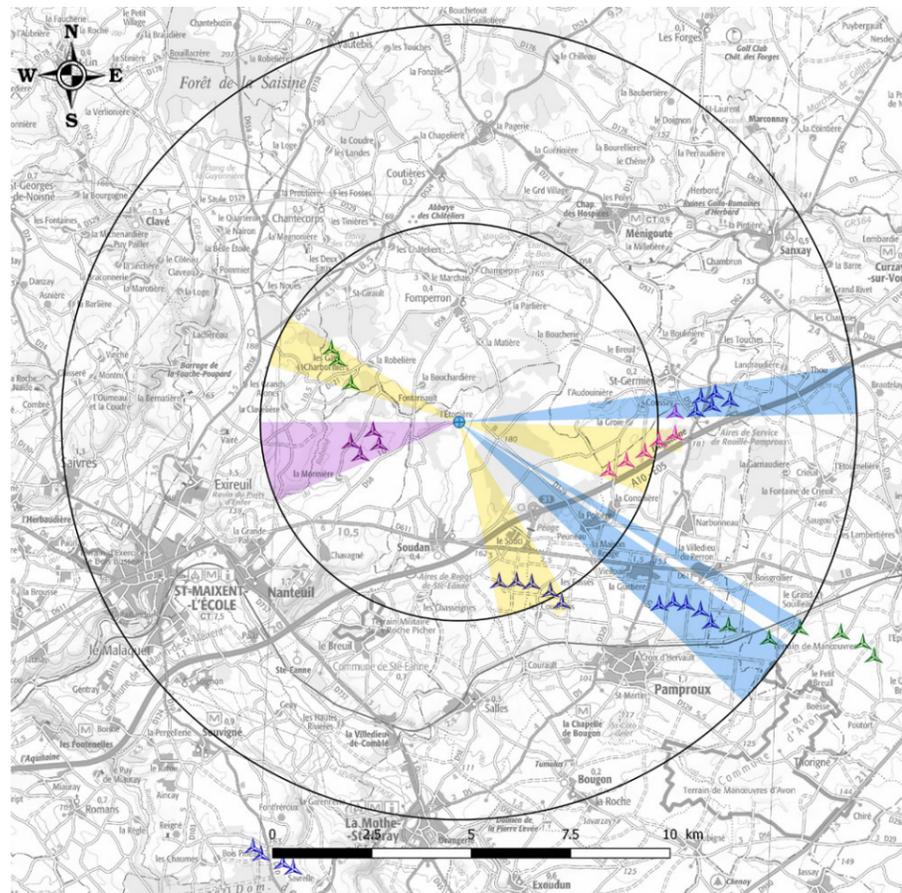
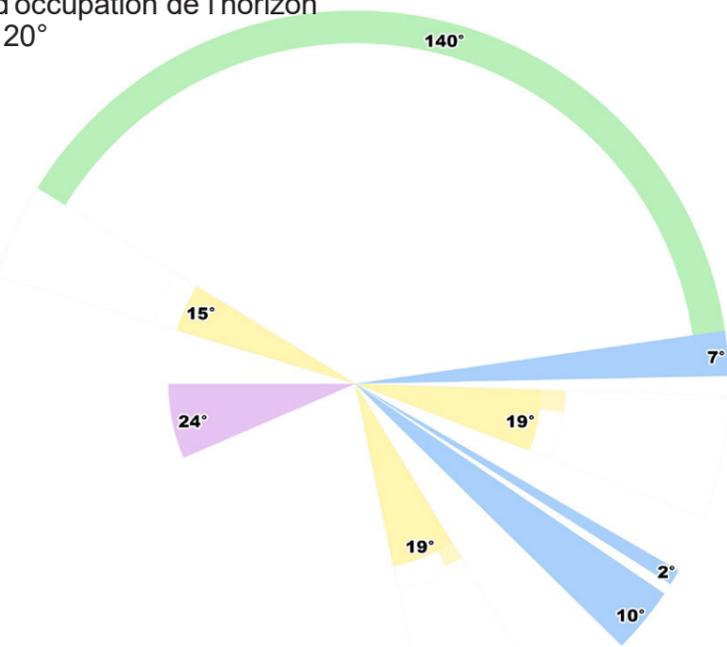


Fig. 212 : Carte d'occupation de l'horizon de l'Etortière à 5 et 10km

Angle d'occupation de l'horizon
 $96^\circ < 120^\circ$



Plus grand espace
 de respiration = 140°

Fig. 215 : Angles de perception et de respiration à 5 et 10km de l'Etortière

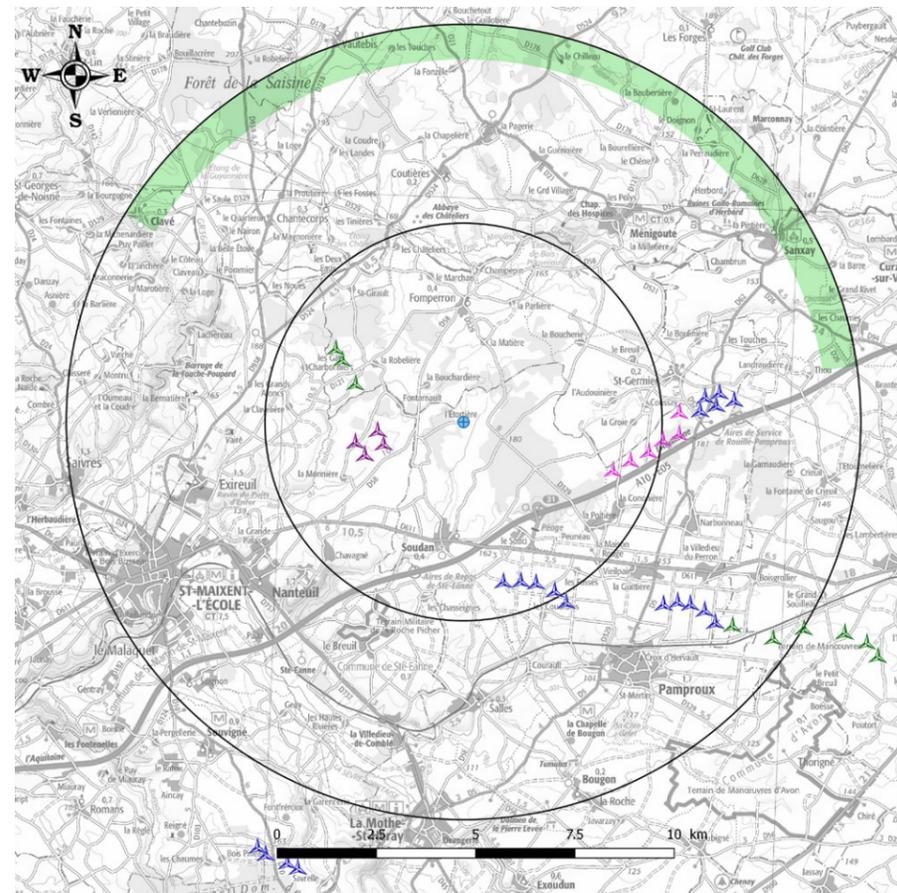


Fig. 213 : Carte des angles de respiration visuelle de l'Etortière 10km

Sept parcs sont situés à moins de 10km du centre de la l'Etortière. Le parc de Nanteuil, situé à 2,1 kilomètre du hameau, amplifie l'angle occupé sur l'horizon de 24° .

Ainsi l'angle d'occupation de l'horizon, avec le parc de Nanteuil, est de 96° soit inférieur à 120° .

→ **L'indice d'occupation est inférieur au seuil d'alerte.**

Avec 31 éoliennes présentes sur le territoire l'indice de densité sur les horizons s'élève à $31/96^\circ = 0,32 > 0,10$.

→ **L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.**

L'espace de respiration qui est le plus grand angle sans éoliennes s'élève à 140° soit inférieur à 160° , essentiellement tourné vers le Nord. Il est toutefois supérieur à deux fois la vision humaine (60°)
 → **L'espace de respiration est donc insuffisant.**

Il existe donc un **risque de saturation visuelle**, car 2 des trois critères ne sont pas satisfaisant. Ce résultat s'explique en grande partie par la disséminations des parcs, qui réduit la plus grande respiration malgré le faible angle occupé. À noter toutefois que **le futur parc ne contribue relativement peu à ce risque** : s'il augmente l'indice d'occupation de l'horizon, celui-ci reste inférieur à la valeur seuil. La respiration est également conservée et reste large et proche de la valeur seuil, malgré l'hypothèse majorante de visibilité des parcs.

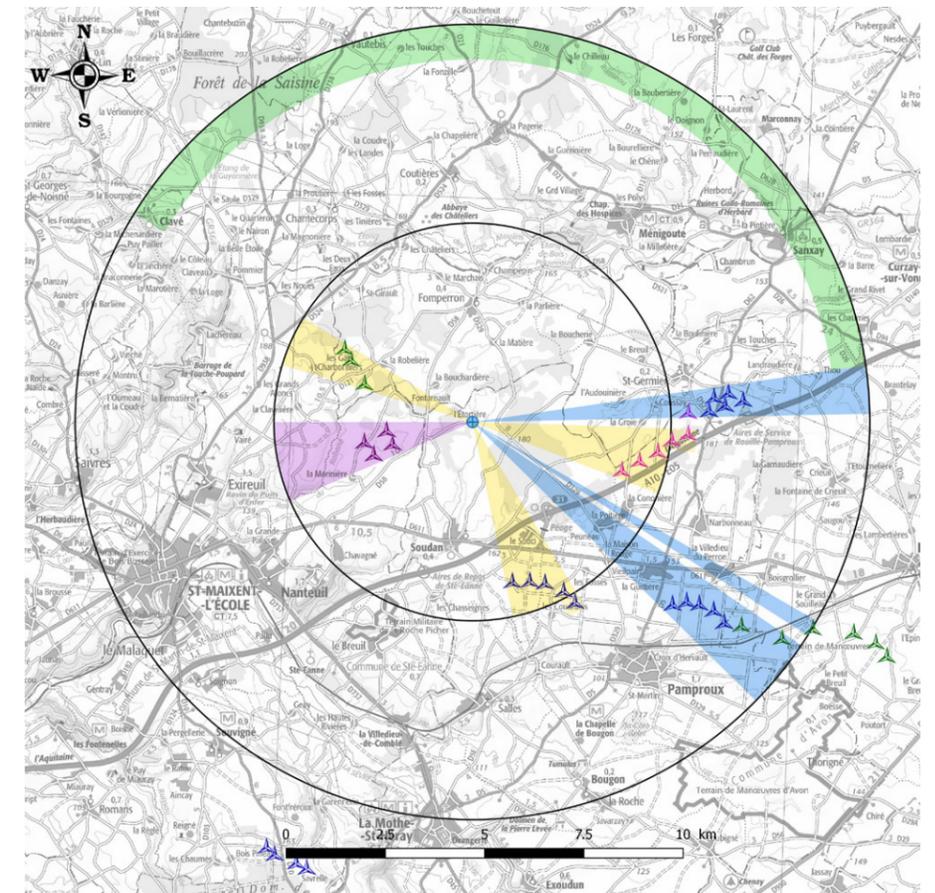
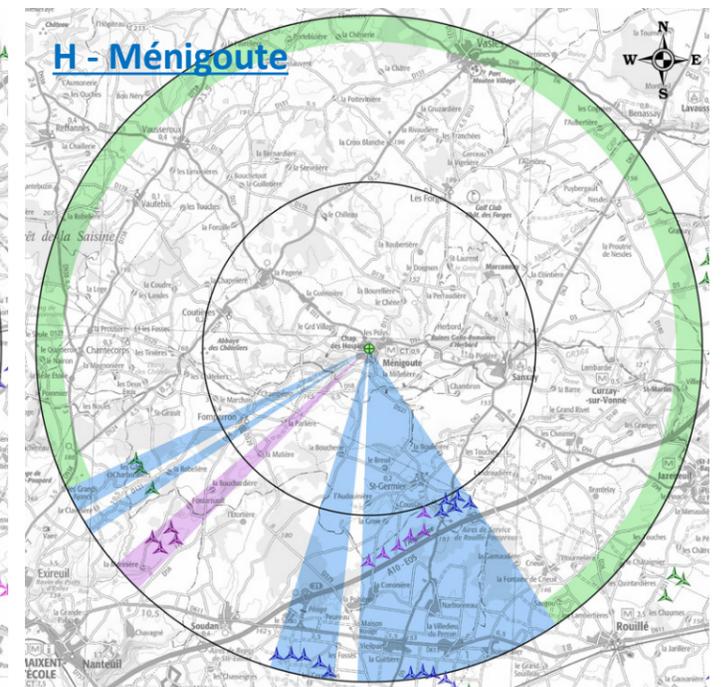
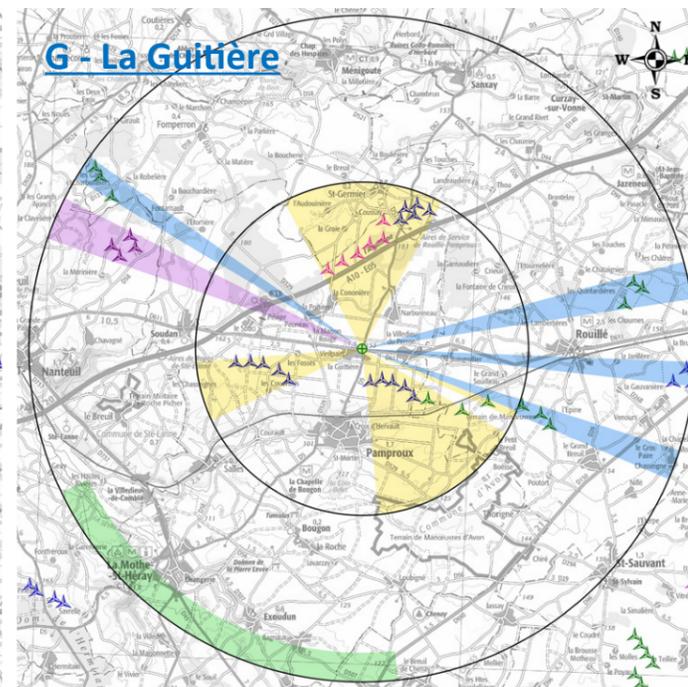
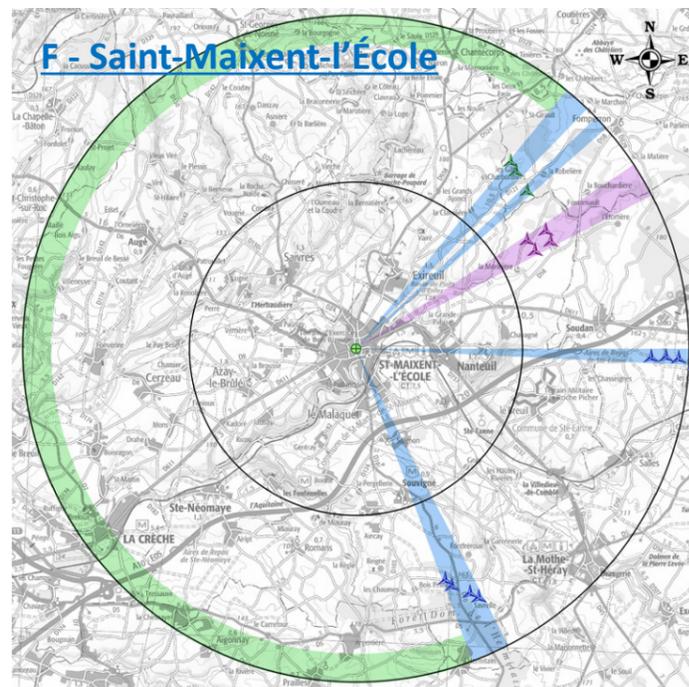
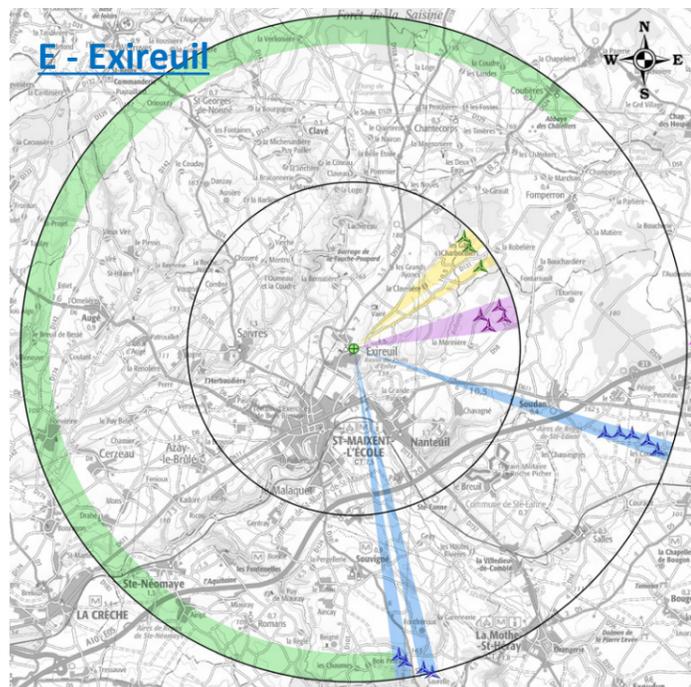
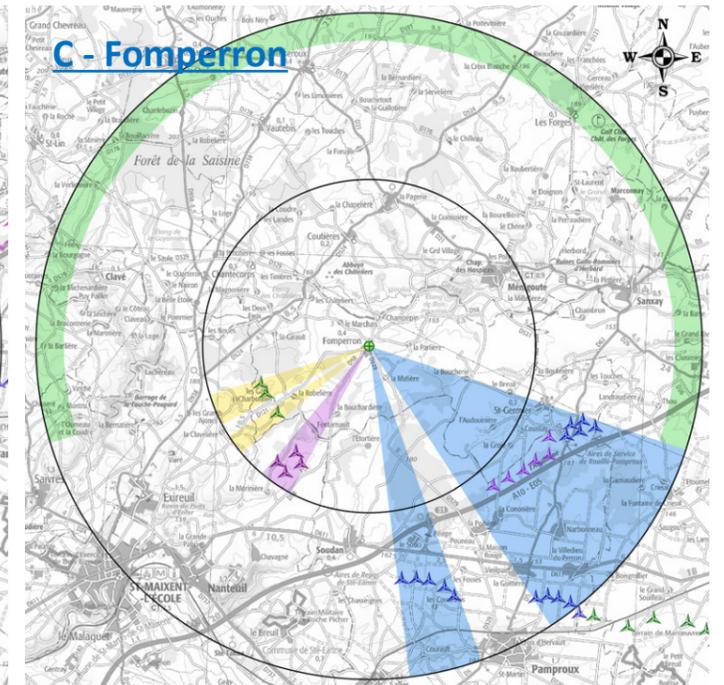
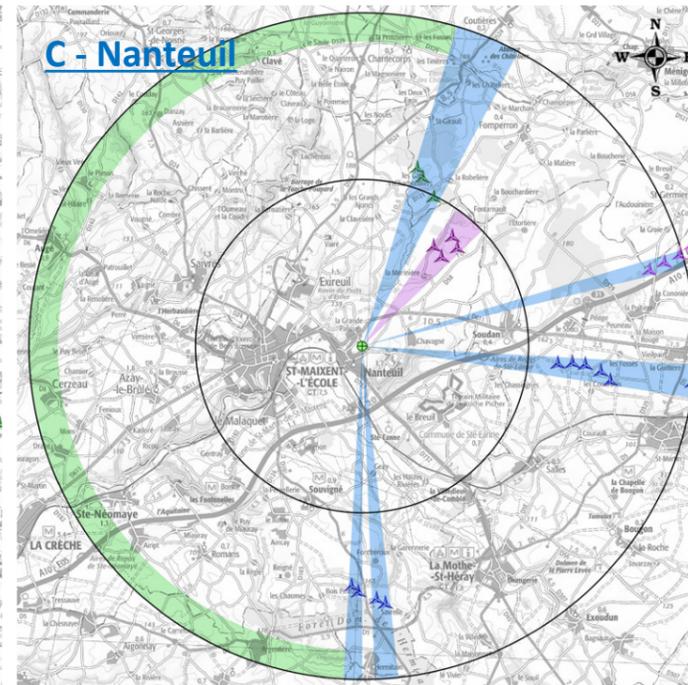
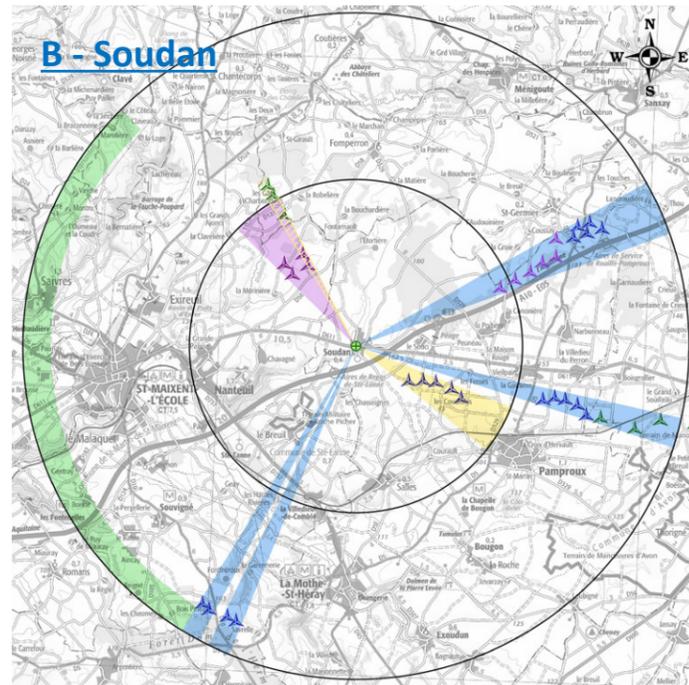
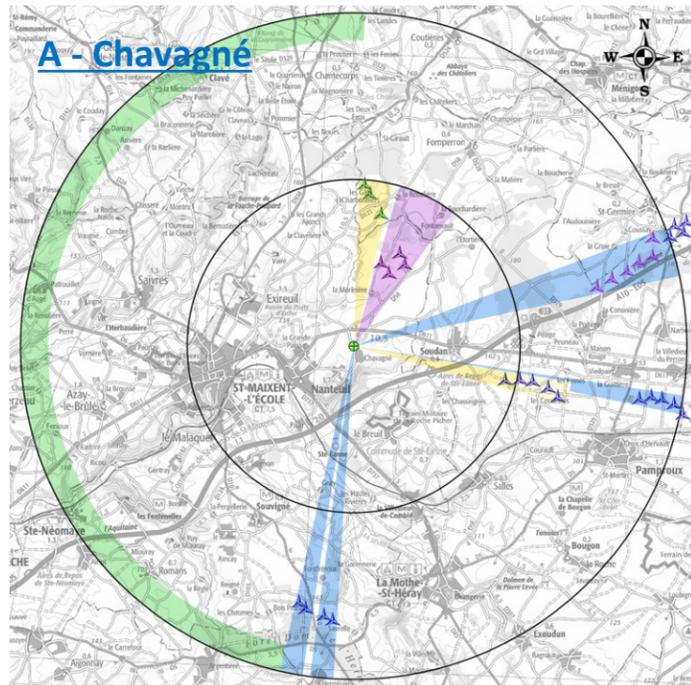
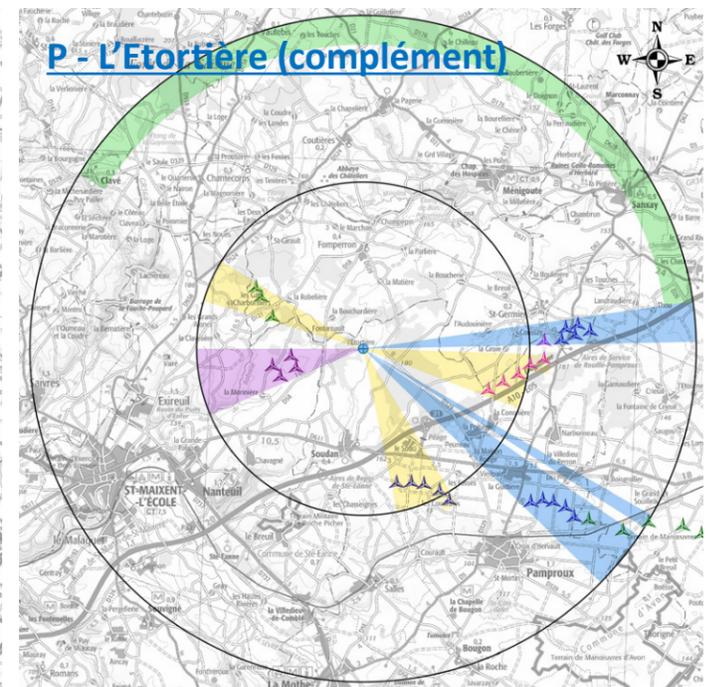
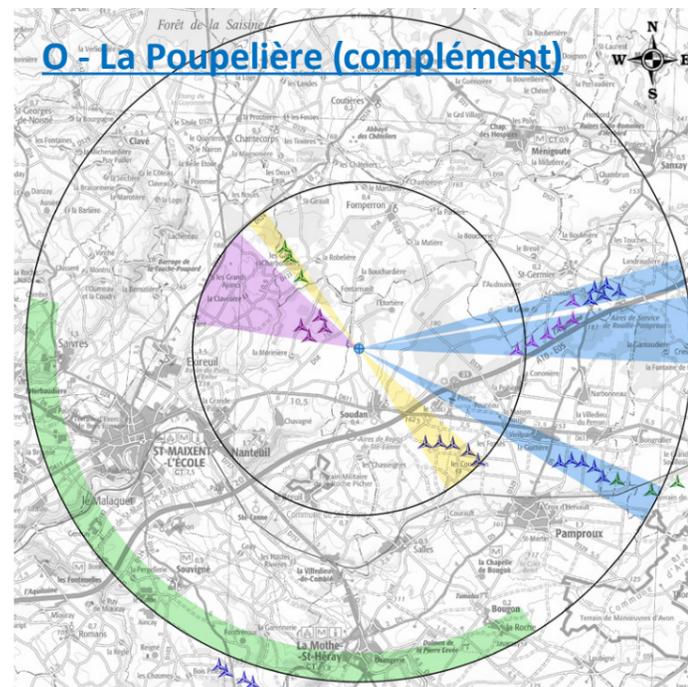
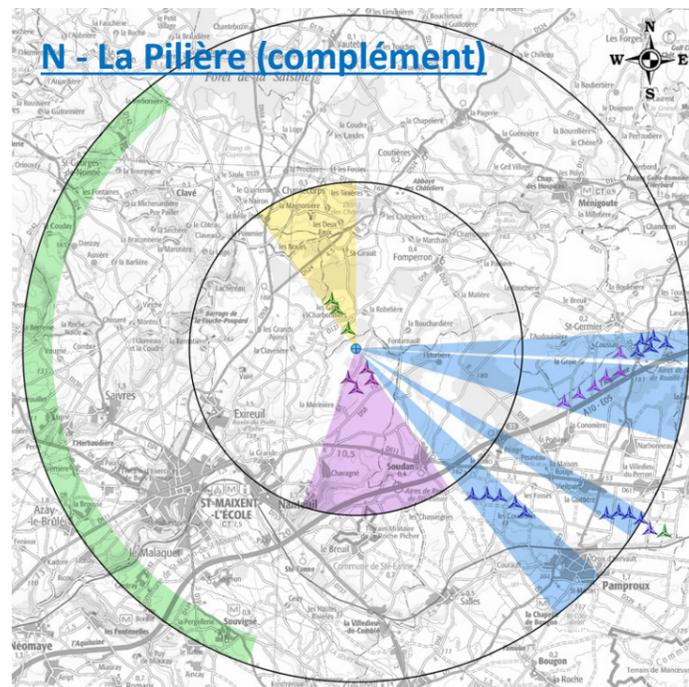
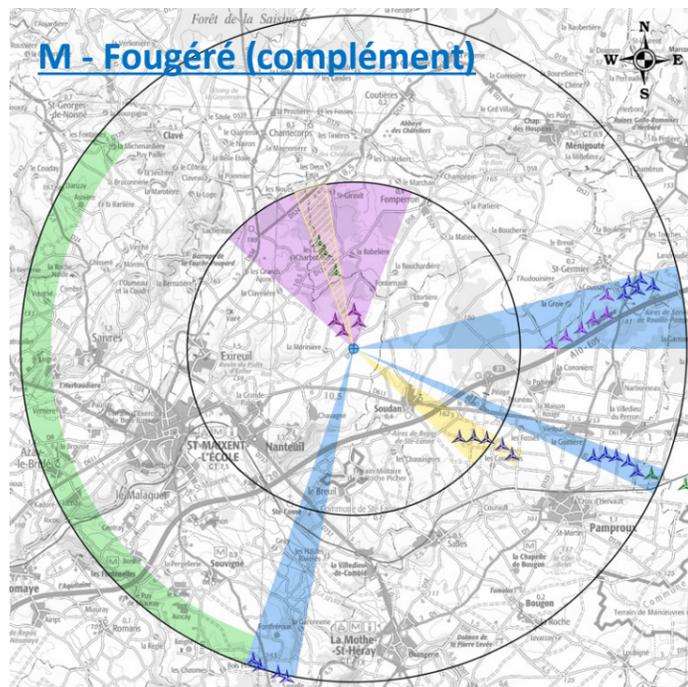
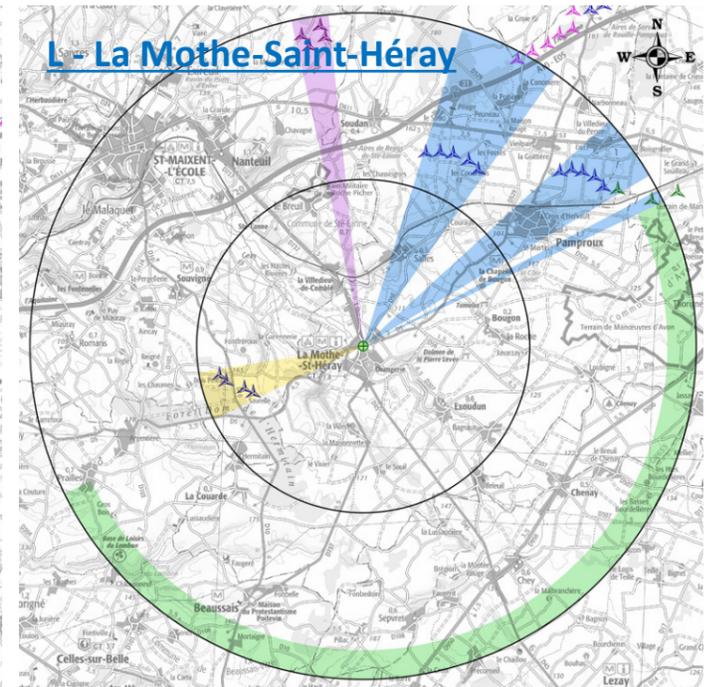
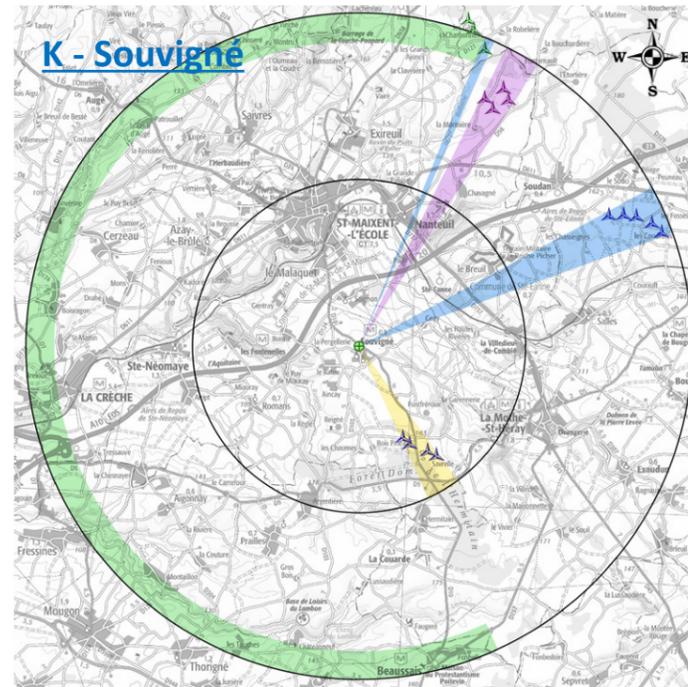
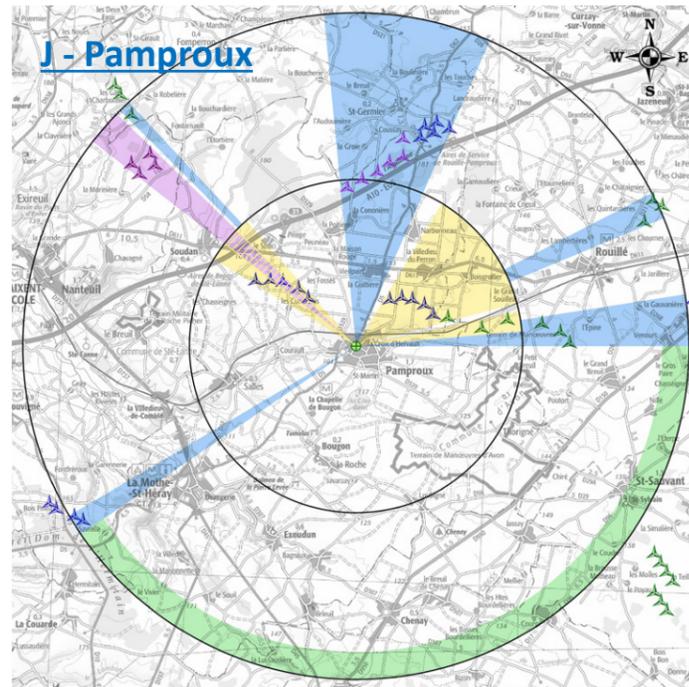
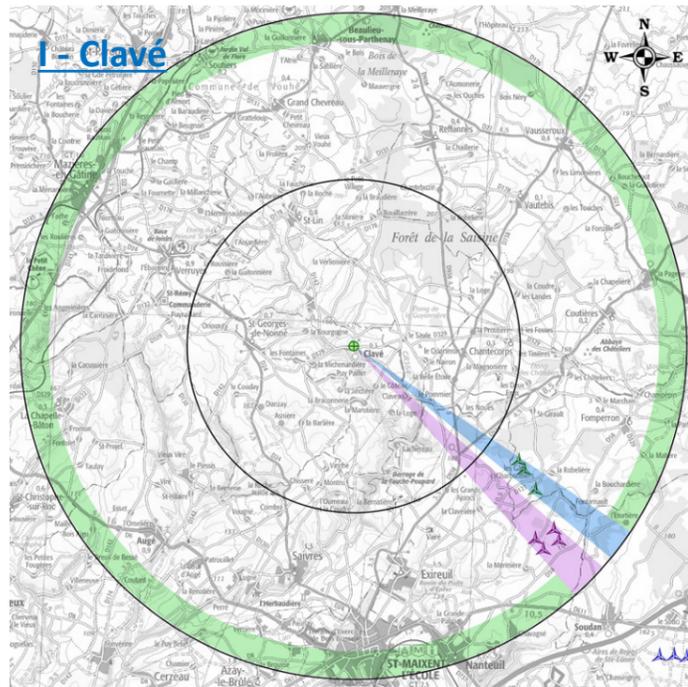


Fig. 214 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de l'Etortière à 10km

Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	53°	77°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés uniquement par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà interceptés par un parc à moins de 5km sont indiqués entre parenthèses)	$19^\circ (+ 0^\circ \text{ interceptés})$	$19^\circ (+ 0^\circ \text{ interceptés})$
Indice d'occupation des horizons ($<120^\circ$)	72°	96°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 10km	27	31
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) ($<0,1$)	0,38	0,32
Espace de respiration (plus grand angle sans éolienne) $>160^\circ$	170°	140°
Saturation visuelle?	Pas de risque de saturation	Risque de saturation

1.4 Conclusion de la saturation visuelle mesurée des bourgs à proximité du parc éolien de Nanteuil





Sytnhèse des risques de saturation : étude originale

Commune	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
	Chavagné	Soudan	Nanteuil	Fomperron	Exireuil	Saint-Maixent-l'École	La Guitière	Ménigoute	Clavé	Pamproux	Souvigné	La Mothe-Saint-Héray
Somme d'angles - 5km	38°	35°	11°	30°	25°	0°	134°	0°	0°	69°	6°	17°
Somme d'angles - 5 à 10km	18°(+ 2° interceptés)	22°(+ 0° interceptés)	27°(+ 0° interceptés)	52°(+ 0° interceptés)	10°(+ 0° interceptés)	22°(+ 0° interceptés)	29°(+ 1° interceptés)	59°(+ 0° interceptés)	13°(+ 0° interceptés)	39°(+ 17° interceptés)	17°(+ 0° interceptés)	38°(+ 0° interceptés)
Indice d'occupation des horizons (<120°)	56°	57°	38°	82°	35°	22°	163°	59°	13°	108°	23°	55°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire	26	35	19	27	16	14	39	26	7	36	14	21
Indice de densité (<0.1)	0,46	0,61	0,50	0,33	0,46	0,64	0,24	0,44	0,54	0,33	0,61	0,38
Espace de respiration (>160°)	169°	103°	193°	215°	231°	240°	71°	260°	345°	146°	226°	180°
Saturation visuelle?	Pas de risque de saturation	Risque de saturation	Pas de risque de saturation	Pas de risque de saturation	Pas de risque de saturation	Pas de risque de saturation	Risque de saturation	Pas de risque de saturation	Pas de risque de saturation	Risque de saturation	Pas de risque de saturation	Pas de risque de saturation

Sytnhèse des risques de saturation : étude complémentaire

Commune	M	N	O	P
	Fougeré	La Pilière	La Poupelière	L'Etortière
Somme d'angles - 5km	80°	89°	60°	77°
Somme d'angles - 5 à 10km	27°(+ 0° interceptés)	34°(+ 0° interceptés)	23°(+ 0° interceptés)	19°(+ 0° interceptés)
Indice d'occupation des horizons (<120°)	107°	123°	83°	96°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire	33	27	30	31
Indice de densité (<0.1)	0,31	0,22	0,36	0,32
Espace de respiration (>160°)	112°	124°	131°	140°
Saturation visuelle?	Risque de saturation	Risque de saturation	Risque de saturation	Risque de saturation

Les risques de saturation sont globalement très faibles sur ce territoire. Les parcs sont peu nombreux et de faible ampleur, aussi, l'angle occupé est globalement faible. Toutefois, leur dispersion peut parfois réduire les angles de respiration, en particulier pour les bourgs situés entre Lusignan et la Mothe-Saint-Héray, où se concentrent les parcs.

Le futur parc de Nanteuil contribue faiblement à la saturation. Son implantation par rapport aux autres parcs l'isole souvent visuellement : il ne se confond pas avec l'existant, mais occupe sa propre place. Malgré cette participation à la dispersion du motif, il reste de faible ampleur, ce qui permet de limiter l'impact. De plus, il n'impacte que très rarement les espaces de plus grande respiration : le seul cas concerne Soudan, dont le cadre végétal et topographique invite à nuancer le propos : le parc de Souvigné, qui marque la fin de la respiration au Sud-Est, n'est pas perceptible depuis le bourg et ses abords immédiats. Aussi, la respiration réelle est plus importante que celle modélisée.

Les deux autres cas de risque de saturation concernent des communes où le risque était déjà existant. Le parc n'y contribue que faiblement (La Guitière) voire n'ajoute pas de nouvel angle sur l'horizon (Pamproux).

L'étude complémentaire porte sur les hameaux proches des parcs. Ces derniers n'avaient pas été pris en compte à cause de leur contexte boisés très proche (notamment pour la Poupelière et l'Etortière) qui rend l'hypothèse de visibilité totale des parcs dans un rayon de 10km très caricaturale. À l'échelle d'un village ou d'un gros bourg (offrant plusieurs entrées, différentes altitudes, etc...) cette hypothèse permet de représenter une moyenne des perceptions depuis le bourg. Or, les 4 hameaux étudiés ici sont presque tous des fermes isolées ou des petits groupes de moins de 5 habitations. Aussi, les situations de perceptions sont beaucoup moins nombreuses, ce qui rajoute au caractère majorant de l'hypothèse de départ : si un parc n'est pas visible depuis l'entrée principale, il est fort possible qu'il ne le soit pas non plus depuis l'arrière de la ferme, surtout si cette dernière est entourée de végétation. Il n'est pas possible de prendre en compte cette incertitude dans le calcul de saturation. Le hameau de Fougeré, quant à lui, n'est plus occupé depuis plusieurs années.

On remarque que malgré cette hypothèse majorante, les risques de saturation (bien qu'existants) restent faibles. À l'exception de la Pilière, les angles occupés sur l'horizon restent inférieurs aux valeurs seuils, et les respirations sont importantes et proches de la valeur seuil, exception faite de Fougeré. La visibilité réelle des parcs, notamment à plus de 5km, est très faible. Aussi, le risque réel de saturation est lui aussi faible. Le hameau de la Pilière, situé entre deux parcs proches (celui de Champvoisin et le projet de Nanteuil) fera l'objet d'une mesure d'accompagnement pour limiter ce risque potentiel.



2 CHOIX DES POINTS DE VUE

2.1 Choix et réalisation des photomontages

Selon les différents enjeux paysagers identifiés, un ensemble de points de vues représentatifs de ces enjeux ont été retenus pour étudier l'impact paysager du projet. Pour évaluer de manière fine l'impact paysager du projet éolien de Nanteuil, des photomontages ont été réalisés à partir de points de vue soigneusement choisis. Ils sont au nombre de 35.

Un photomontage doit permettre de se faire une opinion précise de la perception visuelle d'un parc éolien dans son environnement. Il est donc nécessaire que les photomontages soient réalisés selon une méthode rigoureuse.

A - Les prises de vue

Les photographies sont réalisées avec un appareil photo numérique Canon 6D doté d'un capteur plein format (24x36 mm) de 20 Mpx et d'une focale fixe de 50 mm. L'appareil photo est monté sur une tête panoramique elle-même fixée sur un pied tripode.

Pour chaque point de vue, plusieurs séries de photographies sont réalisées en format portrait tous les 20° afin de réaliser un assemblage panoramique en projection cylindrique.

Les coordonnées GPS sont directement enregistrées dans les données EXIF des photographies, elles sont également relevées à l'aide d'un GPS. Les coordonnées de plusieurs points de repère sont également relevées lors de la mission de terrain.

B - Création des panoramiques

L'assemblage des photographies en vue panoramique est réalisé à l'aide d'un logiciel spécialisé en projection cylindrique (AUTOPANO GIGA).

C - Réalisation des photomontages

Les photomontages sont réalisés avec le logiciel WindPRO en plusieurs étapes :

- Création du modèle numérique de terrain et insertion des éoliennes* ;
- Superposition du modèle numérique et de la photographie panoramique ;
- Édition du photomontage.

Afin de favoriser la compréhension des photomontages, Les rendus des éoliennes sont parfois forcés pour que l'on puisse les distinguer : la couleur utilisée est alors une couleur moins réaliste mais plus visible. Cela peut se traduire par une coloration plus foncée ou plus claire des éoliennes (qui ne seraient pas colorées ainsi dans la réalité). Pour une meilleure compréhension, les 4 éoliennes du projet de Nanteuil sont numérotées et colorées quand elles ne sont pas visibles, masquées par un relief ou un autre obstacle visuel. Sur les vues filaires, les parcs en service ne sont représentés que lorsqu'ils sont visibles.

(Source : An Avel Energy)

2.2 Présentation des photomontages

Les photomontages sont présentés ci-après par aires d'étude et thématiques, tout comme dans l'état initial. Pour chaque photomontage est notifié :

- La localisation du point de vue
- Le dimensionnement du projet
- Les références photographiques
- La photographie avec le projet légendé
- Le commentaire expliquant l'état initial et la perception du projet

À la fin de chaque aire d'étude, une synthèse présente les impacts pour chaque thème étudié, en reprenant les tableaux de synthèse de l'état initial.

Les photomontages ont été réalisés par M. Antoine Kerboul d'**An Avel Energy**.

* Les 4 éoliennes de Champvoisin sont indiquées comme « accordées » selon la base de données de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Toutefois, après vérification auprès de l'inspecteur ICPE, l'une d'entre elle est actuellement en recours. Dans les photomontages, seules les trois éoliennes accordées sont effectivement représentées.

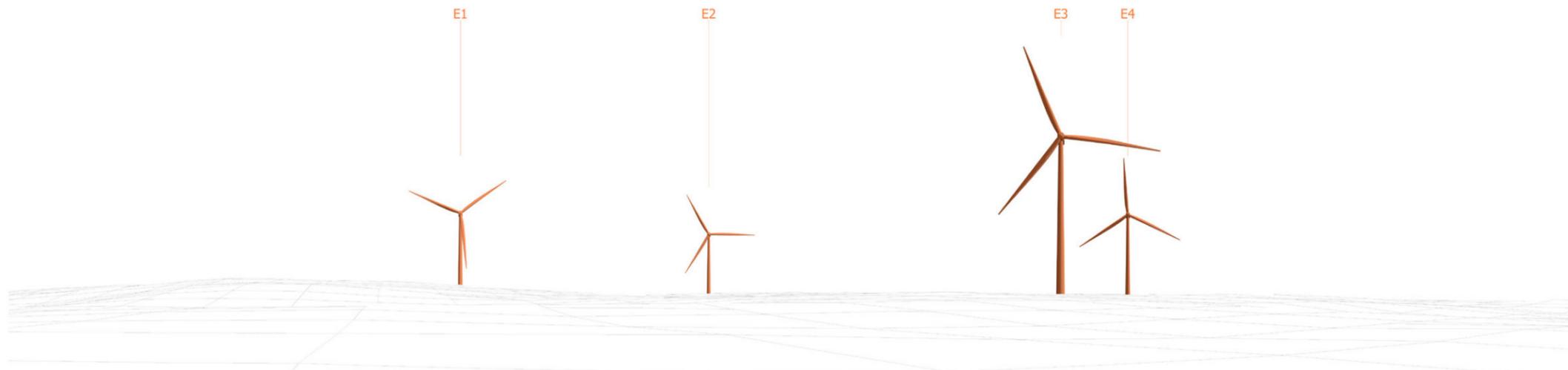


Fig. 216 : Modèle Numérique de Terrain et insertion des éoliennes



Fig. 217 : Vue filaire



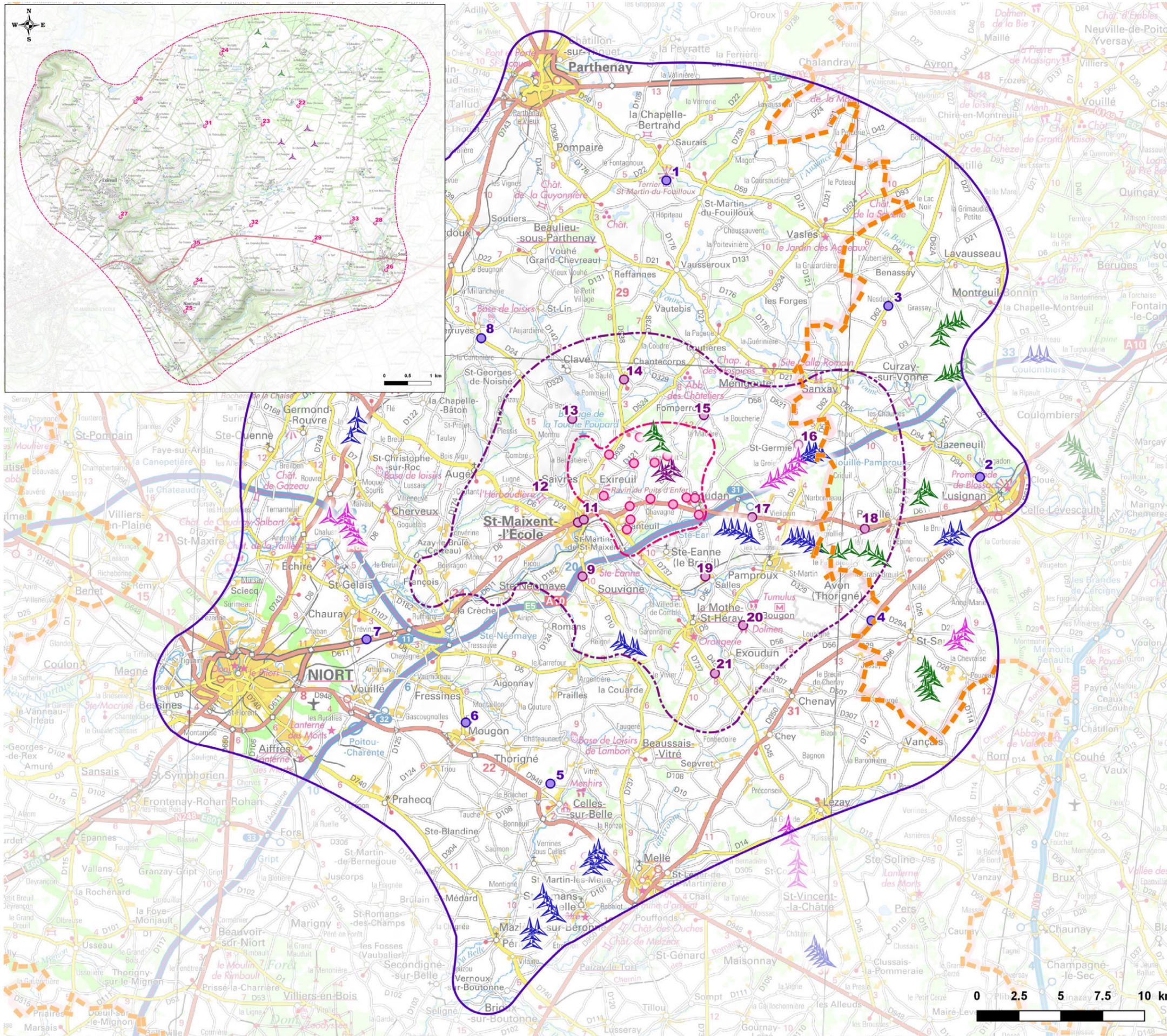
Fig. 218 : Photomontage

Carte n°24
Points de vue

ATER Environnement
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2019

Source : IGN100, DREAL Nouvelle Aquitaine
Copie et reproduction interdites



Légende

▲ Éoliennes de Nanteuil

Aires d'étude

▭ Aire d'étude immédiate

▭ Aire d'étude rapprochée

▭ Aire d'étude éloignée

Limites administratives

--- Limites départementales

Parcs éoliens riverains

▲ En fonctionnement

▲ Autorisés

▲ En cours d'instruction

Points de vue

● de l'aire d'étude rapprochée

● de l'aire d'étude immédiate

● de l'aire d'étude éloignée

2.3 Localisation des photomontages

N°	Nom	X (L93)	Y (L93)
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
1	Depuis les Terriers du Fouilloux , au niveau de l'antenne radio	459144	6615757
2	Depuis la D94 à l'Ouest de Lusignan	477853	6598085
3	A l'intersection entre le GR et la D62 en sortie de Nesdes	472383	6608280
4	A proximité de l'intersection entre la D329 et la D29A	471376	6589537
5	En lisière Nord du bourg de Celles-sur-Belle	452229	6579806
6	En sortie Nord de Mougou	447179	6583449
7	Sur le chemin agricole parallèle à la D611	441260	6588408
8	En sortie Sud de Verruyes, depuis la D24	448102	6606353
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
9	Depuis la D10, après le croisement avec la D124	454145	6592159
10	Depuis le terre-plein avenue Gambetta	453871	6595380
11	Depuis le rond point de l'avenue Gambetta	454217	6595542
12	Depuis le centre-bourg de Saivres	451643	6597640
13	Depuis les hauteurs du lac formé par le barrage de la touche Poupard	453527	6601542
14	Au Sud du hameau du Quarteron, depuis la D938	456615	6603894
15	En sortie de bourg de Fomperron, depuis la D58	461382	6601768
16	En sortie Sud de Saint-Germier	467023	6600012
17	Depuis la D611 à l'Est de Soudan	464266	6595690
18	Depuis la D611 à l'Ouest de Rouillé	470981	6594998
19	En sortie de bourg de Salles	461465	6592158
20	A proximité du Dolmen de la Pierre Levée, depuis la D56	463716	6589246
21	Depuis la D45 à proximité du bâtiment agricole	462040	6586376
AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE			
22	Depuis le chemin menant au hameau de la Pilière	459207	6599335
23	Depuis le chemin menant au hameau de Couché	458443	6598941
24	Depuis la sortie Sud du hameau des Gâts Charbonniers	457557	6600457
25	Depuis le dolmen de Nanteuil	456791	6594951
26	Depuis le parvis de l'Eglise de Soudan	461081	6595832
27	Depuis le point de vue du Puits d'Enfer, à côté du parking	455408	6596962
28	Depuis la sortie Nord de Soudant, à hauteur du croisement avec le chemin menant à la Berlandière	460849	6596831
29	Depuis la D611 à l'Ouest de Soudan	459547	6596453
30	Croisement entre la D938 et le chemin menant au hameau du Colombier	455727	6599420
31	Croisement entre la D121 et le chemin menant au hameau de l'Altière	457209	6598903
32	Depuis la D58 en sortie Nord du hameau de Bellevue	458197	6596786
33	En sortie du hameau de Rigodon	460343	6596858
34	En lisière du bourg de Nanteuil	457005	6595550
35	Depuis la D611 en sortie Nord de Nanteuil	456956	6596345

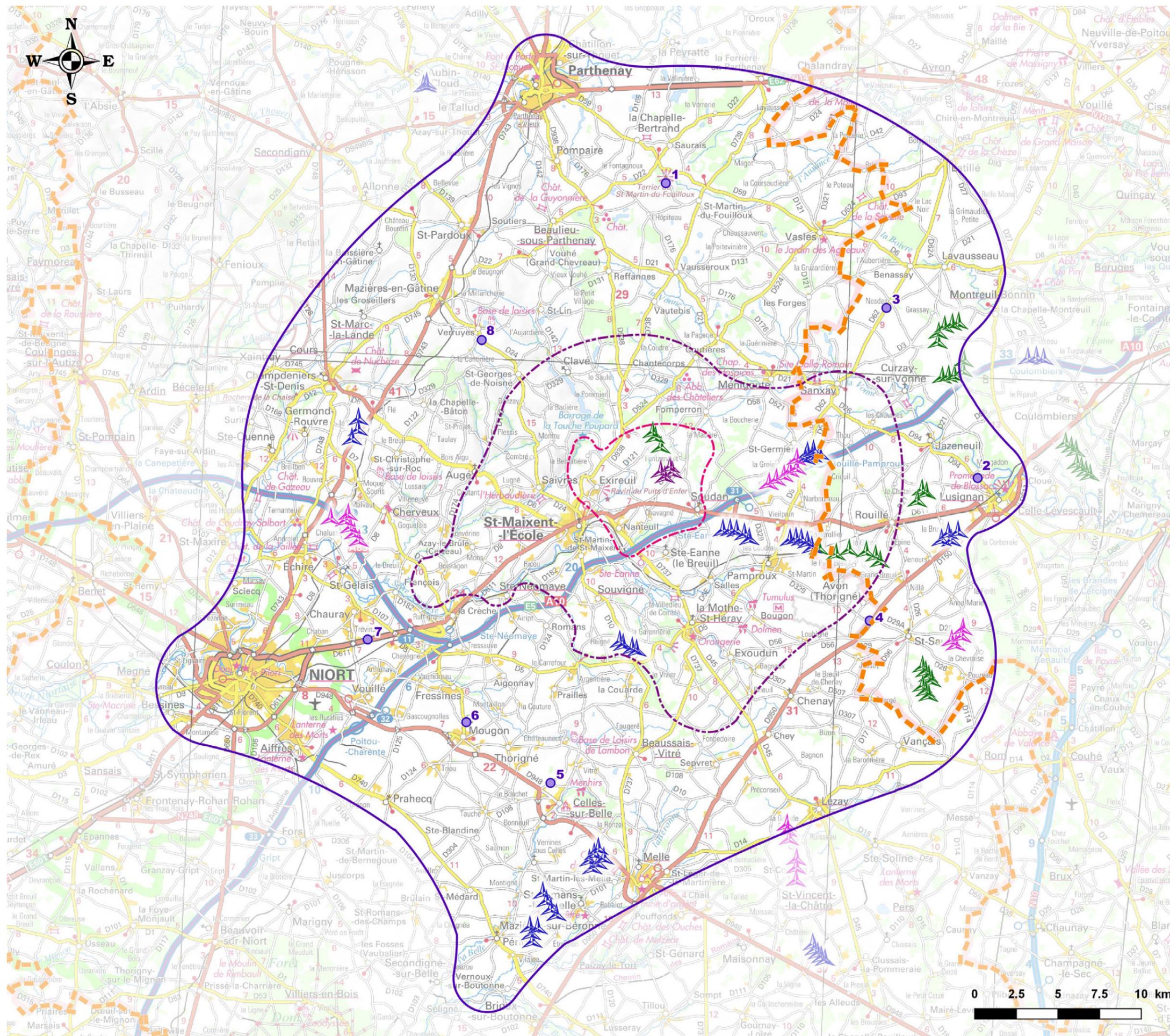
35 points de vue ont été traités dans la campagne initiale.

Précisions sur la répartition de ces points de vue :

- 14 points de vue sont pris dans le périmètre d'étude immédiat, là où l'influence visuelle du projet est la plus importante ;
- 13 points de vue sont pris dans l'aire d'étude rapprochée ;
- 8 points de vue sont pris dans l'aire d'étude éloignée.

Les points de vue ont tous été choisis pour leur dimension «signifiante» : ce sont des points de vue qui correspondent à l'expérience du plus grand nombre, dans le cadre de vie et les lieux de fréquentation. Ils sont choisis à la fois pour leur représentativité, mais également pour illustrer des points particuliers, isolés, mais dont la sensibilité nécessitait de représenter les impacts.

Fig. 219 : Localisation des points de vue choisis pour les photomontages



Carte n°25
Points de vue
Aire d'étude éloignée

ATER Environnement
 Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Novembre 2019

Source : IGN100, DREAL Nouvelle Aquitaine
 Copie et reproduction interdites

Légende

Éoliennes de Nanteuil

Aires d'étude

Aire d'étude immédiate

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude éloignée

Limites administratives

Limites départementales

Parc éolien riverain

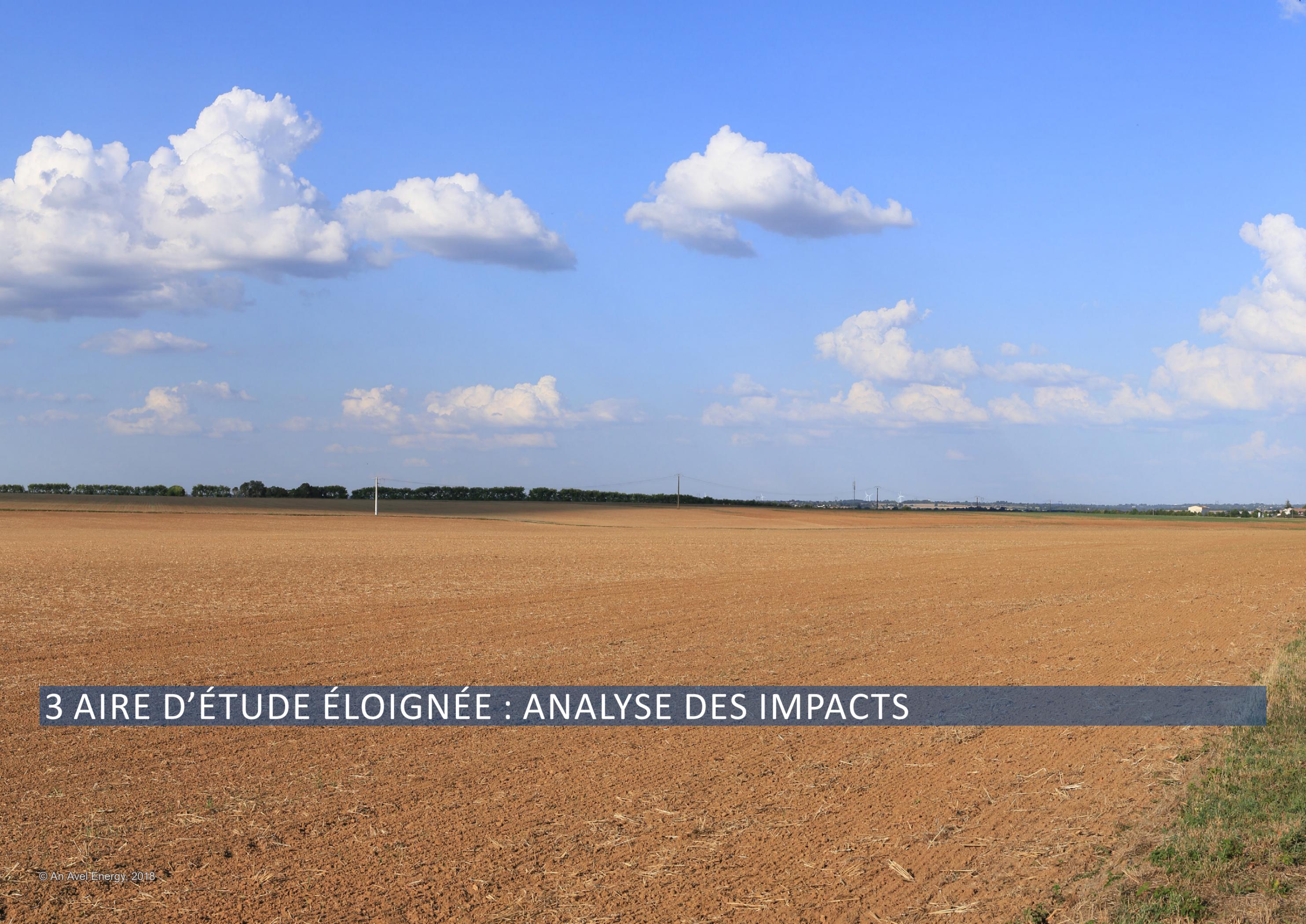
En fonctionnement

Autorisé

En cours d'instruction

Points de vue

de l'aire d'étude éloignée



3 AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE : ANALYSE DES IMPACTS

Photomontage n°1: Depuis les Terriers du Fouilloux, au niveau de l'antenne radio

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 459144 Y= 6615757

Altitude NGF : 273 m

Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 09h10

Focale prise de vue : 50mm

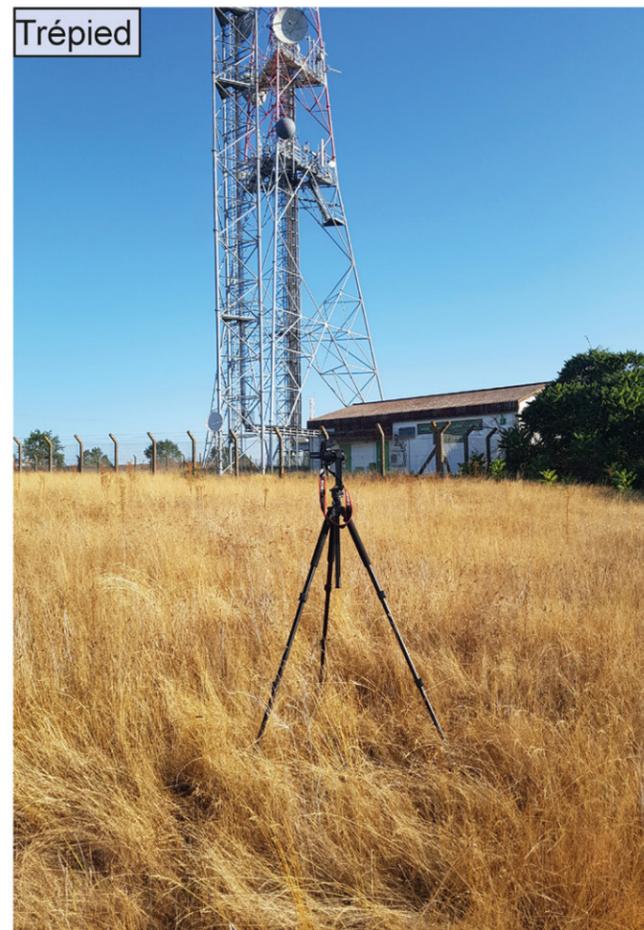
Azimut/Champ : 188° / 100°

Nombre d'éoliennes visibles : 4/4

Eolienne la plus proche : E01 / 16 915 m

Eolienne la plus éloignée : E04 / 17 522 m

Intérêt du point de vue : Paysage



Commentaires

Le mont Fouilloux offre une large vue dégagée sur les paysages alentours. Dominant la gâtine de Parthenay et ses contreforts de la Gâtine, il représente un des principaux points de découverte de l'aire d'étude éloignée. Le végétal est omniprésent dans ce paysage et laisse finalement peu de place aux autres motifs, comme le parcellaire agricole qui n'apparaît que par tâche ponctuelle. C'est donc un paysage assez uniforme, une immense mer de verdure, qui s'offre au regard. Le regard porte au-dessus des cimes et très profondément, ce qui accentue encore cette impression de grandeur. A l'arrière-plan, l'éolien se devine au loin, rythmant très légèrement l'horizon.

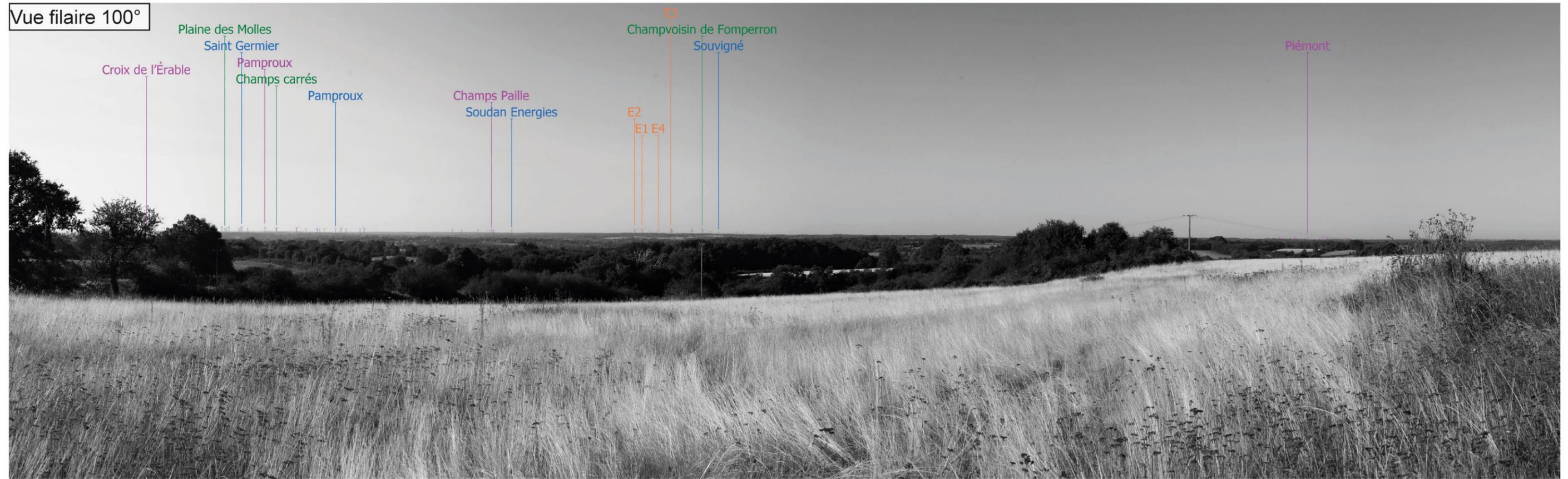
Le futur parc de Nanteuil va s'intégrer à ce motif d'arrière-plan, dans la continuité du parc de Champvoisin de Fomperron. À cette distance, la géométrie apparaît comme linéaire et la hauteur apparente est identique, ce qui renforce le lien entre les deux. Globalement, et bien que presque intégralement visible, le futur parc n'a que très peu de présence visuelle : il renforce le point d'appel déjà existant à travers le parc de Champvoisin, mais sa hauteur apparente reste très faible à cette distance. Il n'est donc qu'un motif de faible prégnance, visible principalement par temps clair.

L'IMPACT EST FAIBLE.

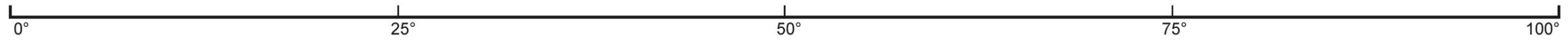
Légende



Vue filaire 100°



Vue panoramique 100°





Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

Photomontage n°2: Depuis la D94 à l'Ouest de Lusignan

Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93 : X= 477853 Y= 6598085

Altitude NGF : 141 m

Date et heure de la prise de vue: 22/08/2018 à 10h03

Focale prise de vue : 50mm

Azimut/Champ : 284° / 100°

Nombre d'éoliennes visibles : 0/4

Eolienne la plus proche : E02 / 18 331 m

Eolienne la plus éloignée : E03 / 19 043 m

Intérêt du point de vue : Axe de communication, intervisibilité



Commentaires

Au Nord-Ouest de Lusignan, la départementale offre une vue sur une partie du bocage des terres rouges. La haie taillée basse offre des vues sur le parcellaire agricole maillé de haie arborée mais discontinue. C'est donc un paysage rythmé, mais pas entièrement fermé. À l'arrière-plan, les ondulations du relief permettent de cadrer la vue, limitant le paysage visible.

Masqué par le relief et la végétation, le futur parc de Nanteuil n'apparaîtra pas dans ce paysage bocager.

L'IMPACT EST NUL.

Légende

